

ADHÉSION

ANNÉE 2017 – 2018

Syndicat Professionnel de l'Enseignement Libre Catholique

MONTANTS DES COTISATIONS			
<i>Indication du Coût réel avec déduction des impôts à payer (si régime du forfait)</i>			
PERSONNELS		ENSEIGNANTS	
OGEC	<i>Coût réel</i>		<i>Coût réel</i>
Non cadre :	55 €	18 €	Indice inférieur à 383 : 70 € 23,7 €
Cadre :	88 €	30 €	Indice de 383 à 453 : 88 € 29,8 €
			Indice de 454 à 516 : 99 € 33,5 €
			Indice de 517 à 646 : 110 € 37,2 €
RETRAITÉS			
	<i>Coût réel</i>		
Cotisation normale :	55 €	18 €	Indice supérieur à 646 : 120 € 40,6 €
Cotisation de soutien :	80 €	27 €	D.A., Suppléants, Mi-temps, . Couple 2 ^{ème} cotisation (la plus basse) 60 € 20 €
			Disponibilité, chômage, congé parental 30 € 10 €

Cotisation valable pour l'année scolaire, soit du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Vous pouvez verser votre cotisation de 1 à 3 chèques échelonnés (Dater les chèques sur 2017 pour la déduction fiscale en 2018, dans le cas contraire les sommes seront réparties sur les deux années civiles).

- Vous recevrez le bulletin fédéral « l'Éducateur Chrétien » et « Le Journal 83 »
- Vous bénéficierez d'une **protection juridique** avec notre contrat GMF : « Défense Pénale ».
- Vous recevrez le **justificatif de déduction fiscale** pour les impôts 2017 : **66% des sommes versées en 2017** seront déductibles de l'impôt à payer en 2018 (Inclure la totalité de la cotisation aux frais réels).
- Votre situation administrative sera informatisée pour un meilleur suivi : remplissez votre fiche de suivi de carrière, **avec votre adresse mail pour pouvoir communiquer rapidement.**

Etablir le ou les chèques à l'ordre du : « SPELC 83 »

L' (les) envoyer, avec le suivi de carrière :

Au trésorier départemental :

Pierre NIGAY

588, Hameau des Février
8340 LE THORONET
p.nigay@spelc.fr

tél:06 81 12 28 37

ou à la présidente départementale :

Geneviève BOISSIER

Rés. Nicolas, bât 11, Impasse du Nicolas
83210 LA FARLEDE
g.boissier@spelc.fr

tél:06 62 42 73 78

